



Union Nationale des Syndicats Autonomes

# DÉCLARATION LIMINAIRE À LA CCPC AÉRIENS DU 22 MAI 2013

L'UNSA Douanes a toujours considéré la composante aéronautique douanière comme un tout : marins, Pilotes; PNT et PNNT réunis. C'est donc dans ce cadre que nous nous présentons dans cette CCPC.

Mais qui d'autre qu'un PNNT pour parler du ressenti des personnels de la BCMA ?

Je laisse donc momentanément la parole à François.

-L'UNSA Douanes nous offre l'opportunité de vous exprimer le sentiment profond des PNNT de ne plus appartenir à la famille des aériens douaniers.

-Notre cadre de travail administratif n'est pas, loin s'en faut, serein:

Par exemple, un PNNT de Hyères, administrativement dépendant de la DI d'Île de France, sous l'autorité d'un chef d'unité sis à Mérignac, pour intervenir sur une machine à Lorient. Ce scénario ne relève plus du fantasme, C'EST UNE RÉALITÉ !!!

L'ensemble de ces différents intervenants alourdit par ailleurs la réactivité attendue d'un soutien opérationnel et accroît les délais de remboursements des frais engagés.

Notre participation à la vie syndicale de notre administration est quasiment impossible, car nous sommes éloignés de la section syndicale à laquelle nous sommes rattachés et la moindre participation à une assemblée générale ou réunion de bureau relève de l'impossible. Quand au CHS, cela relève d'un parcours extrêmement difficile digne d'un engagement national et non pas local (délais de route, préparation, réunion... entraînent une absence très longue !!!).

**UNSA DOUANES – 139 rue de Bercy – Bâtiment VAUBAN – Pièce 065 SUD 1 – 75012 PARIS**

**Local DG : 01.57.53.29.26 – Portables : 06.61.71.67.90 ou 06.14.48.16.17**

**Courriel : [unsadouanes@gmail.com](mailto:unsadouanes@gmail.com) ou [unsadouanes-dg@douane.finances.gouv.fr](mailto:unsadouanes-dg@douane.finances.gouv.fr)**



Tout cela isole encore plus les douaniers aériens que nous sommes.

Autre cause de ce ressentiment: Le MANEX ne prévoit pas la participation des PNNT aux vols techniques, et pourtant nous nous sommes vus reconnaître lors du GT Aériens de Mai 2012 la pertinence à participer aux vols techniques, aboutissement final et concret du travail de maintenance aéronautique.

Enfin le caractère expérimental de la BCMA qui peine à parvenir à son but initial ne donne aucune visibilité sur notre avenir. Tout semble rapidement évolutif à la faveur d'une contrainte budgétaire, d'un changement hiérarchique ou de politique.

Mes collègues PNNT et moi-même, sommes assurément préoccupés et l'expression de cette préoccupation aujourd'hui ne doit pas être prise à la légère.

Parallèlement, les problèmes des navigants demeurent, empirent et nous contraignent à exprimer à nouveau nos revendications maintes fois répétées :

- 50 points d'indice réel majoré pour tous les échelons indiciaires.
- Déplafonnement de l'IRPA.
- Révision du nombre d'heures de vol minimal à effectuer pour percevoir l'IRPA en se basant sur les textes appliqués par les armées (40, 30 ou 15 heures requises au titre de l'année N-1 au lieu de 120 heures au titre de l'année N).
- Hausse de la limite d'âge du statut spécial à 62 ans afin de prendre en compte les récents changements de la borne d'âge de retraite des fonctionnaires.

Ces demandes de l'UNSA Douanes sont le minimum nécessaire à la participation de notre organisation syndicale à la discussion visant à la réforme du statut d'emploi.

Enfin, nous regrettons qu'aujourd'hui, nous devons statuer sur la radiation du statut d'emploi d'un pilote d'hélicoptère. Un goût d'inachevé imprègne cette histoire. Que de loupés, de déceptions, d'occasions manquées. Afin qu'une telle situation ne se reproduise plus, nous demandons que nous soit communiqués les nouveaux protocoles DGDDI - MÉDECINE PERSONNELS NAVIGANTS.

## **Les représentants UNSA-DOUANES en CCPC.**

**UNSA DOUANES – 139 rue de Bercy – Bâtiment VAUBAN – Pièce 065 SUD 1 – 75012 PARIS**

**Local DG : 01.57.53.29.26 – Portables : 06.61.71.67.90 ou 06.14.48.16.17**

**Courriel : [unsadouanes@gmail.com](mailto:unsadouanes@gmail.com) ou [unsadouanes-dg@douane.finances.gouv.fr](mailto:unsadouanes-dg@douane.finances.gouv.fr)**

